

**PROCÈS-VERBAL
DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
de l'Association Rembrandt Au Mas !
Du 2 juillet 2026**

Le deux juillet mil neuf cent vingt-six à quinze heures, les membres de l'Association Rembrandt Au Mas! se sont réunis en Assemblée générale au siège social, sur convocation qui leur a été adressée individuellement conformément aux dispositions inscrites dans les statuts de l'Association.

La validité de la convocation est reconnue par les membres de l'Association.

Membres présents :

Sont présents ou représentés les membres de l'Association suivants, qui déclarent avoir signé la feuille de présence annexée au procès-verbal :

Bruno de BOUILLANE, Président – Isabelle MAZET - Evelyne CODET – Yves MAZET – Marie-Hélène CADIS – Monique COMBES – Arnaud PETIT – Patrick PARAGE – Martine PARAGE - Chantal BEAUCOURT -

Pouvoirs :

Laure CHARBONNEAU a donné pouvoir à Yves MAZET pour voter en son nom aux affaires .
Alain CHARBONNEAU a donné pouvoir à Yves MAZET pour voter en son nom aux affaires inscrites à l'ordre du jour.

Philippe DELOBEL a donné pouvoir à Bruno de BOUILLANE pour voter en son nom aux affaires inscrites à l'ordre du jour.

Eugénie de BOUILLANE a donné pouvoir à Bruno de BOUILLANE pour voter en son nom aux affaires inscrites à l'ordre du jour.

Agnès de CUSSY a donné pouvoir à Isabelle MAZET pour voter en son nom aux affaires inscrites à l'ordre du jour

Marie-Hélène PETIT a donné pouvoir à Arnaud PETIT pour voter en son nom aux affaires inscrites à l'ordre du jour.

Jean-Paul CLAUZET a donné pouvoir à Isabelle MAZET pour voter en son nom aux affaires inscrites à l'ordre du jour.

Michèle CLAUZET a donné pouvoir à Yves MAZET pour voter en son nom aux affaires inscrites à l'ordre du jour.

Olivier DROUIN a donné pouvoir à Evelyne CODET pour voter en son nom aux affaires inscrites à l'ordre du jour.

Loïc de CHAMPFLEURY a donné pouvoir à Bruno de BOUILLANE pour voter en son nom aux affaires inscrites à l'ordre du jour.

Olivier de LUPPÉ a donné pouvoir à Isabelle MAZET pour voter en son nom aux affaires inscrites à l'ordre du jour.

Clair MORIZET a donné pouvoir à Evelyne CODET pour voter en son nom aux affaires inscrites à l'ordre du jour.

Joëlle GATIEN a donné pouvoir à Marie-Hélène CADIS pour voter en son nom aux affaires inscrites à l'ordre du jour.

En conséquence, l'Assemblée peut valablement délibérer.

Le Président met à la disposition des membres les éléments suivants :

- la feuille de présence
- un exemplaire des statuts
- le bilan financier 2025
- le budget prévisionnel 2026

Ordre du jour :

Les membres ont été appelés à cette Assemblée pour délibérer sur les résolutions suivantes qui sont mises aux voix.

- 1- Rapport moral et d'activité de l'Association 2025
- 2 – Approbation des comptes arrêtés au 31/12/2025 et affectation des résultats
- 3 – Présentation du Budget prévisionnel de l'Association 2026
- 4 – Présentation des activités prévisionnelles de l'Association 2026
- 5 – Montant des cotisations 2026
- 7 – Questions diverses

Monsieur le Président remercie les adhérents présents.

Monsieur le Président remercie aussi Madame Laure CHARBONNEAU, propriétaire de la Cuadra, qui nous accueille gracieusement.

Monsieur le Président rappelle les ***trois objectifs de l'association (RAM) lors de sa création :***

- Le retour du tableau, réalisé en mai 2022,
- la mise en valeur de la collégiale, en tant qu'écrin du tableau,
- la mise en valeur du village en tant qu'environnement historique et naturel du tableau.

Il indique que RAM a fait dernièrement une relance des adhésions en vue de l'AG, et à ce jour, l'association compte 46 adhérents.

Résolution 1 : Rapport moral et d'activité de l'Association 2025

Le Président présente le rapport moral et d'activité de l'année 2025. Les points marquants sont les suivants :

- L'Association RAM a organisé plusieurs événements au cours de l'année 2025 :

- Concert fin juin du chœur de Val de Garonne dans la collégiale : œuvres de Schubert, Massenet, Saint Saëns, Fauré, Berlioz, Schumann.

- Exposition de photos de Philippe CANDELON dans la collégiale, du 6 juin aux Journées du patrimoine : Chemins de Croix.

- Le 3 juillet, conférence de Monique DOLLIN du FRESNEL, conservatrice et directrice des bibliothèques de Sciences-Po Bordeaux, qui nous a parlé de l'histoire mouvementée du canal du Midi.

- Le 10 juillet, visite de la forêt du Mas avec M. René SEGER, garde de l'Office National des Forêts, responsable du massif forestier du Mas d'Agenais.

- Le 29 août, devant le tableau de Rembrandt, Isabelle LEEGENHOEK, restauratrice de tableaux pour le Louvre, et Evelyne CODET, notre historienne d'art, ont débattu du « toilettage » récent de notre tableau et des tribulations, et de la restauration de tableaux anciens en général.

- Le samedi 20 septembre, lors des Journées du Patrimoine, Philippe CANDELON a donné, dans la collégiale, son spectacle musical intitulé : « Camino de Santiago ».

Poursuites de :

- Ouverture pendant la saison estivale, de l'Espace provisoire Rembrandt, en libre accès. Le Président remercie à ce titre Mme Cécile de RECONDO, qui a mis son local à disposition de la Mairie et de RAM pendant plusieurs années. Elle a souhaité récupérer ce local le 31 décembre 2025 (clés rendues) ;

- Le projet du futur « Espace REMBRANDT » avance ;

-Participation au Marché de Noël, qui permet toujours de rendre notre action visible au public du village, et de prendre de nombreux contacts ;

- Idem pour les Journées Européennes du Patrimoine, au cours desquelles Evelyne CODET présente le Rembrandt à de nombreux visiteurs, visites guidées qui ont toujours beaucoup de succès ;

- Continuité des ventes, grâce à Isabelle MAZET, le « Carnet de randonnée au Mas d'Agenais » de Christian COUTEAU, dessinateur et aquarelliste local. Ouvrage de 2006 épuisé.

Résolution 2 : Approbation des comptes annuels arrêtés au 31/12/2025 et affectation des résultats

Le Trésorier de l'Association présente aux membres effectifs les comptes de l'année écoulée :

TRESORERIE	BANQUE Livret A	10 284,30 €
	BANQUE Compte courant	5 247,02 €
	CAISSE	121,00 €
CHARGES	Fournitures administratives	249,44 €
	Réalisations	346,30 €
	Assurances	140,86 €
	Réceptions	118,86 €
	Informatique...	286,80 €
	Communication	60,00 €
	Fournitures pour vendre	217,74 €
	Frais Bancaires	103,00 €
	Total	1 523,00 €
PRODUITS	Cotisations	1 070,00 €

Subventions	500,00 €
Dons	1 457,83 €
Ventes	1 299,00 €
Produits financiers	216,52 €
Total	4 543,35 €

RESULTATS 2025 **EXCEDENT** **3 020,35**

L'Assemblée générale reconnaît et accepte les comptes de l'Association pour l'exercice clos.

L'Assemblée générale comprend et approuve les comptes et les opérations connexes .

L'Assemblée générale reconnaît que le résultat de l'exercice indique un bénéfice de 3 020,35 € et décide d'affecter ***cet excédent*** sur l'exercice 2026.

En conséquence, l'Assemblée générale donne quitus au Trésorier de l'Association de l'exécution de son mandat au titre de l'exercice écoulé.

Suite à cette présentation, l'Association décide d'adopter cette résolution à l'unanimité des membres présents et représentés.

Résolution 3 : Présentation du Budget prévisionnel de l'Association 2026

Le Trésorier de l'Association présente le Budget prévisionnel pour l'exercice 2026, comme suit :

DEPENSES

Actions concerts conférences	1 450 €
Fournitures	550 €
Matériel et installation dans futur local	4 200 €
Informatique	450 €
Communication	500 €
Divers	400 €
<u>Total</u>	<u>7 550 €</u>

RECETTES

Adhésions	1 300 €
Subventions	500 €
Dons	1 380 €
Ventes	200 €
Produits financiers	150 €
Excédent antérieur reporté	3 080 €
<u>Total</u>	<u>7 550 €</u>

L'Association décide d'adopter cette résolution à l'unanimité des membres présents et représentés.

Résolution 4 : Présentation des activités prévisionnelles de l'Association 2026

Le Président présente les projets d'activité pour les mois de Mai Juin Juillet Août 2026 suivants :

- Collaboration avec la Bibliothèque municipale du Mas d'Agenais organisatrice Thème : « Le portrait » notamment les auto-portraits de Rembrandt, le 7 juin 2026 ;
- Concert à la collégiale du Mas d'Agenais Orchestre SCHERZANDO (cordes) le samedi 27 juin 2026 à 20 h ;
- Conférence par Monique Dollin du Fresnel, autrice de biographie, conservatrice et directrice des bibliothèques de Science-Po Bordeaux sur « Clément V Le Pape gascon et les Templiers » le jeudi 2 juillet 2026 à 17 h ;
- Conférence par Bernard ABAZ, conservateur du musée André Larroderie de Sainte Bazeille, sur « Les trésors archéologiques du Mas d'Agenais (Ussubium) » le vendredi 21 août 2026 à 18 h ;
- Participation aux Journées Européennes du Patrimoine les 19 et 20 septembre 2026 et Concert Trio CHIAROSCURO (Au violon Amélia BRUNETTI – Guitare Robin ROUSSEL - Contrebasse Elam RICHEBÉ ;
- Marché de Noël le 6 décembre 2026.

L'Assemblée générale approuve à l'unanimité des membres présents et représentés les projets d'activité ci-dessus présentés,

Résolution 5 : Montant des cotisations 2026

Il est décidé de maintenir le montant de la cotisation des membres adhérents de l'Association à 20 €, pour les coupes à 40 €, pour les étudiants et les chômeurs à 10 €.

Cette résolution a été adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

Questions diverses :

Concernant les travaux d'installation de la scénographie à l'Espace Rembrandt (relance de la Mairie)

La fondation Bemberg a sollicité le prêt du tableau « Christ en croix » pour son exposition sur Rembrandt à Toulouse. La DRAC et la mairie ont confirmé que l'oeuvre n'est pas prêteable pour des raisons de conservation. L'association RAM envisage de collaborer à cette exposition en prêtant les œuvres reproduites sur des dibonds (gracieusement ou pas) ainsi qu'une représentation de notre tableau sur le même support. Ce qui permettrait d'encourager leurs visiteurs à venir admirer notre chef d'oeuvre sur place, dans son environnement naturel.

De tout ceci, il a été dressé le procès-verbal pour servir et valoir ce que de droit.

SIGNATURES

Le Président :

La Secrétaire :